REGLEMENT DU VIDE GRENIER DU PIN EN MAUGES DU **DIMANCHE 12 MAI 2019**

Article 1 : Le vide grenier est organisé par le moto-club les Tirlabour du Pin en Mauges. Il est uniquement destiné à la transaction entre particuliers.
Article 2 : Il se déroulera sur le parking de la Salle des Sports pour les emplacements extérieurs / et dans la Salle du Relais du Bois au Pin en Mauges pour les emplacements couverts. L'accès sera gratuit pour les visiteurs de 8h00 **à 18h00**.
Article 3 : L'accueil des exposants débutera **à 06h00**. Aucun accès ne sera possible après **08h00**. La réouverture à la circulation se fera **à 18h00**, aucun départ de véhicule des emplacements d'exposants ne sera autorisé avant l'horaire précité. Aucune inscription ne se fera le jour même. La date limite des réservations est fixée ci-après: dossier complet et règlement reçus.
Article 4 : Les emplacements seront attribués par ordre d'arrivée. **Il ne sera autorisé qu'un seul véhicule par emplacement**. Il sera interdit de partager ou de sous-louer son emplacement. L'exposant devra communiquer les renseignements demandés pour son inscription au registre de la manifestation.
Article 5 : **La présentation de la pièce d'identité ayant servie à l'inscription sera obligatoire pour pénétrer dans le parc**, celle-ci sera demandée et vérifiée par l'organisateur le matin de l'accueil. Dès son arrivée, l'exposant s'installera à l'emplacement qui lui a été attribué. Chaque exposant fournira ses tables, tréteaux, matériel d'exposition, stand couvert si besoin. **Un parking sera prévu pour ceux qui ne souhaitent pas avoir leur véhicule sur l'emplacement**.
Article 6 : Il est interdit de modifier la disposition des emplacements, l'organisateur sera le seul habilité à le faire si nécessaire.
Article 7 : **Les objets exposés demeurent sous la seule responsabilité de leur propriétaire**. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations. L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits dangereux, armes, animaux vivants…etc). L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident matériel ou corporel.
Article 8 : En cas d'impossibilité, l'exposant devra en aviser l'organisateur au moins 1 semaine avant le début du vide grenier ; à défaut les sommes versées resteront acquises à l'organisateur à titre d'indemnité.
Article 9 : **Les objets invendus ne devront en aucun cas être abandonnés sur le site à la fin de la journée.** L'exposant s'engage donc à ramener ses invendus et à laisser son emplacement propre. Tout pollueur identifié pourra être passible d'une amande délivrée par les autorités compétentes.
Article 10 : En cas de force majeure entrainant l'annulation de la manifestation, les sommes versés seront intégralement rendus sans intérêt et sans que les exposants puissent exercer un recours à quelque titre que ce soit contre les organisateurs.
Article 11 : **Le retour du bulletin d'inscription signé implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas ce règlement sera priée de quitter les lieux sans qu'elle puisse réclamer le remboursement des sommes versées au titre de sa réservation.**

Café offert ☺ / Croissants à la vente / Restauration sur place

✂✂✂……✂✂✂

[1] Bulletin d'inscription à remplir et à retourner avant le 10/05/2019 à :
***NOTA** : Une inscription par véhicule, par emplacement*

M. Adelin RENOU
Inscription vide-grenier, Moto-club Les Tirlabour
*24 Rue d'Anjou, **St-Lézin***
49120 - Chemillé en Anjou

Je joins à mon inscription :
[1] - Le bulletin d'inscription ci-après, dûment renseigné** et signé (pas seulement Nom Prénom… ;-))
[2] - Une photocopie recto/verso de ma carte d'identité *(seul sont acceptés : carte d'identité ou passeport)*
[3] - Un chèque ou espèces, du montant relatif à ma réservation d'emplacement

Je soussigné(e), ☐ M. / ☐ Mme NOM** : . . . . . PRENOM** : . . . . . ,
demande l'autorisation d'exercer l'activité d'exposant pour la journée du Dimanche 12 Mai 2019. Je reconnais avoir pris connaissance du présent règlement (que je conserve) et m'engage à m'y conformer.

ADRESSE COMPLETE** : . . . . . .
. . . . . .

N° D'IMMATRICULATION DU VEHICULE** : . . . . . N° D'IMMATRICULATION DE LA REMORQUE : . . . . . .

[2] PIECE D'IDENTITE (☐ Carte d'identité / ☐ Passeport) N°** : . . . . . .

N° DE TELEPHONE PORTABLE ** : . . . . . (pour recevoir la confirmation de mon inscription par sms)

- -

Si voiture : résa minimum de 4m

[3]

Nombre de mètres	En extérieur PRIX **1€/m**	En intérieur PRIX **2€/m**

Fait à . . . . . le . . . . . .
Signature (précédée de la mention ***"Lu et approuvé"***) :